

SOMMAIRE

Pages 1 & 2

- Transfrontalier, la nécessité d'aller au-delà des frontières.

Page 2

- Prix dunkerquois de l'engagement européen des jeunes 2011.
- Consultation publique sur une nouvelle citoyenneté européenne.

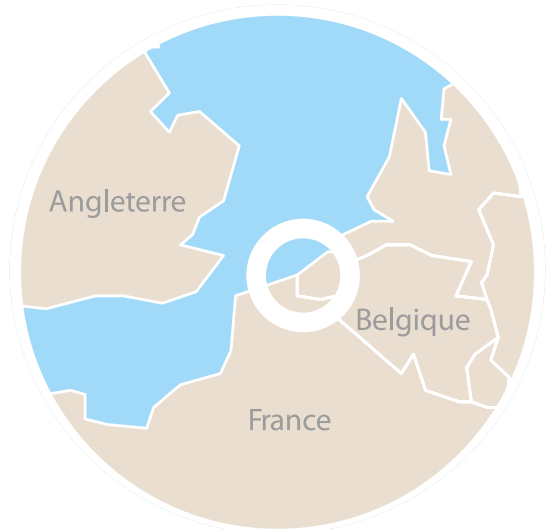
Transfrontalier, la nécessité d'aller au-delà des frontières

« **Trans-frontalier** » : ce qui, par essence, traverse les frontières. Mais de quelles frontières parle-t-on lorsqu'il est question de coopération transfrontalière sur un territoire tel que le nôtre ?

Si l'on fait référence aux frontières administratives entre Etats membres de l'Union européenne, elles sont abolies depuis la signature de divers accords, confirmés depuis l'acte unique de 1986 puis la mise en place, en 1993, d'un marché unique qui permet aujourd'hui la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et des services. L'Europe offre désormais aux citoyens la possibilité de se rendre dans n'importe quel pays de l'Union sans autre formalité que celle de pouvoir prouver son identité.

Et pourtant, qui dit transfrontalier dit toujours frontière. Dans une Europe sans frontières, quelle est alors la particularité d'une zone dite « transfrontalière », là où les entreprises, les collectivités territoriales, les habitants, vivent les uns en face des autres, les uns à côté des autres ? Aurions-nous encore, dans ces territoires, des frontières à franchir ?

Cette interrogation semble se confirmer par l'affirmative tant la réalité quotidienne démontre que la frontière demeure une réalité politique, économique, sociologique, linguistique et culturelle difficile à dépasser. Lieu symbole de la construction des identités nationales, elle garde une dimension psychologique encore profondément inscrite dans les esprits des habitants. En outre, les collectivités territoriales d'un pays n'ont pas les mêmes compétences et ressources que celles du pays voisin.



Hors, à l'heure de la mondialisation et de la concurrence entre les territoires, rien ne donne plus de sens à l'avenir de notre territoire que l'ouverture hors des frontières de notre agglomération, pour réfléchir à des enjeux partagés et élaborer ensemble des solutions à des problèmes communs en mutualisant nos forces et nos moyens. Cette situation nous invite à porter un regard plus large, à la fois sur tout le littoral de la Côte d'Opale et sur la Flandre intérieure, mais aussi vers des pays européens proches, en particulier la Belgique.

En l'absence d'obstacle naturel avec ce pays, notre frontière résulte davantage de l'histoire que de la géographie. Nos cultures ne sont d'ailleurs pas si éloignées si l'on considère, au fil des siècles, nos rapprochements successifs dans l'histoire commune de la zone du Westhoek. Lieu de passage ou d'échanges humains et économiques, la frontière y a favorisé le brassage des populations et le partage de références culturelles communes. Nos défis passés, tels la création des polders ou la

28

c'est le nombre d'Etats membres que l'Union européenne pourrait compter à partir du 1^{er} juillet 2013 en achevant prochainement les négociations avec la Croatie.

construction des beffrois, ne sont peut-être que la préfiguration de nos futurs défis communs, tels que la maîtrise de l'urbanisation, les transports durables ou la valorisation de notre littoral. Notre frontière pourrait ainsi (re) devenir une ressource et non un handicap et créer, pour notre territoire transfrontalier, un lien positif associant hommes, idées, savoir-faire et ressources.

Cette vision demande toutefois une volonté politique forte et un travail de longue haleine pour pouvoir se forger un avenir commun. En effet, le développement de notre territoire transfrontalier et son corolaire, la mobilité transfrontalière de ses habitants, ne se décrètent pas. Ils peuvent, par contre, être accompagnés, incités, suscités grâce à différents dispositifs, projets et actions mis en place sur l'agglomération depuis 20 ans maintenant : la création emblématique d'un Groupe Européen de Coopération Transfrontalière (GECT), outil de développement et de coopération permettant de créer des projets communs franco-belges, où hommes et femmes, politiques et techniciens, apprennent à travailler ensemble, à se faire confiance et à entreprendre des actions collectives qui font de 2 zones, l'une française, l'autre belge, un seul espace où chacun peut y gagner.

Des transports publics de l'agglomération qui vont de l'un à l'autre des deux pays, avec des connexions vers d'autres réseaux traversant la Belgique et la France.

Des projets culturels communs qui apportent une vision partagée et échangée sur les façons de faire des uns et des autres ; des actions de collaboration dans le domaine du tourisme et de l'environnement entre nos côtes et plages communes ; des jeunes qui coopèrent pour réfléchir et réaliser ensemble des représentations communes par le biais des arts graphiques ; des séances d'information auprès des demandeurs d'emploi pour leur permettre de profiter des opportunités d'emploi au delà de la frontière ; une mutualisation de moyens dans le domaine de la santé publique, où agir à l'échelle d'une euro-région est la réponse pertinente à des besoins de la population...

La liste est longue et s'allonge au fur et à mesure que des acteurs du territoire se mobilisent pour que cet espace, à portée de main et... de vue, devienne aussi un espace de vie partagé où il fait bon vivre. Apprenons à regarder à 360° ! Les frontières sont là pour être dépassées...

Consultation publique sur une nouvelle citoyenneté européenne, lancée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) afin de mettre en avant des propositions en vue du futur programme « L'Europe pour les citoyens » post-2013. Contributions à adresser avant le 20 juillet 2011. http://www.rybnik2011.eu/fr/telechargements/consultation_citoyennete.html

L'EUROPE VUE D'ICI N° 1 - Juillet 2011

Direction de la publication : Communauté urbaine de Dunkerque
Comité de Rédaction : Communauté urbaine de Dunkerque, Maison de l'Europe Relais Europe Direct Dunkerque Flandre
Conception graphique : Direction de la Communication et des Technologies de l'information, Communauté urbaine de Dunkerque
Crédits Photos : Médiathèque Commission européenne, Ville de Dunkerque, Communauté urbaine de Dunkerque, Site Comité des Régions

Le contenu de ce document n'engage pas la Commission européenne.

Prix dunkerquois de l'engagement européen des jeunes 2011

Vous avez entre 16 et 30 ans et réalisez, seul ou en équipe, des actions de bénévolat ou de volontariat ouvertes sur l'Europe ? Vos actions encouragent le sentiment d'appartenance à l'Europe ? Elles portent sur une préoccupation de la société européenne ? Vous y mettez en avant les principes et valeurs fondamentaux de l'UE (liberté, paix, démocratie, droits de l'homme...) ou soutenez les rencontres entre jeunes de cultures et d'origines différentes, de Gravelines à... La Panne ?

A l'occasion de l'Année européenne de l'engagement, la Communauté urbaine de Dunkerque et la Maison de l'Europe, Centre d'information Europe Direct Dunkerque Flandre, lancent le Prix dunkerquois de l'engagement européen des jeunes afin de récompenser vos initiatives menées en 2010 ou 2011, qu'elles soient culturelles, éducatives, citoyennes, sportives, environnementales ou solidaires, qu'elles soient locales, nationales ou européennes !

Participez et gagnez de nombreux lots tels que deux cartes « Interrail » pour voyager dans 30 pays d'Europe, la visite d'une institution européenne et des ouvrages sur l'Europe. Dès le 30 juin, téléchargez le dossier de participation sur www.dunkerquegrandlittoral.org. Vous avez jusqu'au 30 septembre pour répondre.

Comment seront choisis les lauréats et en quoi consistera le prix ?

Il y aura un jury composé de représentants de la Communauté urbaine de Dunkerque et de la Région de Flandre. Les lauréats seront choisis en fonction de critères précis.

3 projets individuels et 2 projets collectifs recevront le prix selon les critères suivants :

- Pour les initiatives individuelles :
 - un intérêt général pour la région (pour un projet)
 - un caractère innovant et original
 - un caractère social et solidaire
- Pour les initiatives collectives :
 - un caractère innovant et original
 - un caractère social et solidaire
 - un caractère transfrontalier

Conditions de participation

Prix dunkerquois de l'engagement européen des jeunes
 Année européenne de l'engagement 2011

Pourquoi un prix dunkerquois de l'engagement européen des jeunes ?

2011 a été choisie pour l'Année européenne de l'engagement des jeunes. C'est une opportunité pour la Communauté urbaine de Dunkerque et la Région de Flandre de récompenser les initiatives et les réalisations des jeunes citoyens européens actifs et responsables.

Conscience de l'importance de l'engagement des jeunes pour la construction de l'identité européenne de notre territoire et la coopération transfrontalière entre les citoyens de culture et d'origine différentes de la Communauté urbaine de Dunkerque et de la Région de Flandre, nous lançons le Prix dunkerquois de l'engagement européen des jeunes. Ce prix récompense les initiatives et les réalisations des jeunes citoyens européens actifs et responsables.

Elle souhaite également valoriser le temps consacré bénévolement par les bénévoles et volontaires à des actions non marchandes qui permettent de dialoguer, vivre les valeurs européennes communes de dialogue, de solidarité, de démocratie, de paix, de solidarité et de cohésion sociale entre citoyens européens.

Pour cela, la Communauté urbaine de Dunkerque met en place en 2011 le premier « Prix dunkerquois de l'engagement européen des jeunes » en collaboration avec la Maison de l'Europe Centre d'information Europe Direct Dunkerque Flandre, et avec le soutien de GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque Côte d'Opale.

Qu'est-ce qu'on entend par engagement européen ?

Les projets réalisés par des jeunes doivent avoir une portée européenne clairement définie et contribuer, par exemple, à :

- Stimuler l'ouverture sur l'Europe et l'européanisation des territoires ;
- Favoriser le dialogue et le contact entre les citoyens européens ;
- Promouvoir les valeurs et principes européens ;
- Encourager l'engagement basé sur des valeurs européennes communes ;
- Favoriser la coopération et le dialogue entre les jeunes pour :
- Leur permettre de vivre :
- Favoriser des contacts directs ou indirects entre les jeunes européens ;
- Développer les échanges culturels, la compréhension mutuelle, les rencontres entre jeunes européens ou la coopération sur des questions de jeunesse ;
- Favoriser la coopération de projets à des problèmes de société communs en Europe ;
- Stimuler l'intérêt pour les sociétés, cultures et langues européennes ;
- Développer la réflexion sur l'Union européenne, ses problématiques actuelles et les valeurs européennes communes.

Il ne peuvent porter sur des thèmes aussi variés que la citoyenneté, la culture, la solidarité, l'écologie, l'intégration sociale, le sport, le développement durable... Les initiatives relevant de la dimension transfrontalière seront appréciées.

